



Congrès SNNA FO

Septembre 2015 à Paris

Résolution générale

Le SNNA-FO réuni en congrès ordinaire réaffirme ses valeurs de liberté, de professionnalisme et d'indépendance. Le SNNA-FO conformément à ses statuts défendra les intérêts professionnels, matériels et moraux de ses membres. Les aspects humains et sociaux sont primordiaux et le SNNA-FO s'assurera que dans chaque projet soient :

- associés tous les personnels, titulaires et contractuels, dans un objectif commun de pérennisation et de développement de tous les services de la DGAC,
- prises en compte les évolutions individuelles et collectives liées aux exigences de sécurité et de la surveillance, au volume de trafic, à la capacité ATM, à la qualité de service et à l'environnement tout en préservant les conditions de travail.

Dans la continuité de son action, le SNNA-FO agira sur la construction européenne au sein de la Fédération Européenne des Transports (ETF) et dans toutes les instances nationales et internationales afin de garantir les intérêts de tous les personnels.

- Le SNNA-FO œuvrera à garantir l'unité et l'avenir de l'ensemble des services de la DGAC au sein de la fonction publique de l'Etat et s'opposera à leur démantèlement.
- Le SNNA-FO continuera à dénoncer la politique d'austérité appliquée à la DGAC et à exiger une gestion des effectifs permettant d'assurer les missions et de garantir et améliorer le haut niveau actuel de sécurité et de qualité des services rendus.
- Le SNNA-FO poursuivra son action en matière d'Hygiène, de Sécurité et de Conditions de Travail au travers des procédures et instances créées sous son impulsion, pour prévenir et agir contre la souffrance au travail.
- Le SNNA-FO exige la pérennisation et un retour à l'équilibre du BACEA pour permettre les investissements indispensables au bon fonctionnement et à l'évolution des services.
- Le SNNA-FO refusera tout recul social en matière de rémunération, mobilité et conditions de vie et travail des agents. Dans ce cadre le SNNA-FO s'opposera tout particulièrement au RIFSEEP.





Le SNNA-FO réaffirme les grands principes qui ont toujours motivé son action :

- le positionnement de la DSNA dans un FABEC Coopératif ;
- le maintien de la DSNA comme prestataire UNIQUE du service de contrôle pour l'ensemble du territoire français (métropole et outre-mer) ;
- le maintien, au sein de la DSNA, de la chaîne de sécurité constituée par les organismes de contrôle (ACC, APP, TWR, Vigie Trafic), le support technique (énergie-clim, maintenance, supervision et développement, ...), le support opérationnel (procédures, études, systèmes, environnement, information aéronautique, ...), le soutien logistique et le support administratif. Ces services, chacun pour ses compétences particulières, sont indispensables et complémentaires dans l'accomplissement de l'ensemble des missions de navigation aérienne ;
- FO défendra la stature européenne du CESNAC, du SIA et de la DTI et s'opposera à l'externalisation et au recours à des prestataires privés.

L'action du SNNA-FO au sein de la DSAC est motivée par des principes fondamentaux :

- exercice des missions dans le cadre de la fonction publique d'Etat ;
- recrutements, effectifs et organisation territoriale adaptés à la bonne exécution des missions dans le cadre d'un service public de qualité ;
- amélioration constante et harmonisation des outils et des méthodes de travail ;
- consolidation et pérennisation du maillage géographique actuel.

Le SNNA-FO s'attachera à ce que l'organisation de l'espace aérien aille dans le sens de l'amélioration de la sécurité et des services rendus et prenne en compte la réalité opérationnelle :

- la politique d'approche centrale ne doit pas être un prétexte à la fermeture des centres d'approche et des TWR. L'interface entre les TWR et les APP distantes doit être améliorée et le métier des contrôleurs d'aérodrome doit évoluer vers le rendu du service de contrôle d'approche à l'échelle des aérodromes afin de maîtriser, d'organiser et d'accélérer l'écoulement du trafic IFR et VFR ;
- la centralisation au niveau des sièges des SNA est un échec. L'encadrement des Approches et Aérodromes doit être reconnu et renforcé ;
- le dispositif aéroportuaire actuel doit être pérennisé ;
- le SNNA-FO restera vigilant sur la nouvelle organisation de l'Information Aéronautique, la consolidation des missions et l'évolution de carrière des personnels ;
- le développement des outils techniques (contrôle, supervision, réseaux, ...) doit se poursuivre afin de garantir la sécurité et les services rendus.

Le SNNA-FO revendique :

- la mise en œuvre de la surveillance du FABEC dans le cadre du service public de l'Etat, sans externalisation, ni recours à des prestataires privés, selon des méthodes harmonisées en coopération avec les autorités de surveillance au sein du FABEC et dans le cadre d'un modèle coopératif ;
- la mise en adéquation permanente des moyens matériels, des disponibilités budgétaires et des ressources humaines pour assurer l'ensemble des missions de la DSAC issues du cadre réglementaire national ou communautaire (UE, AESA) ;
- le maintien de l'autonomie et de la souveraineté nationale par rapport à l'EASA ;
- un même niveau de reconnaissance des fonctions et des missions exercées quels que soient les services concernés, DSAC-IR ou délégations (reconnaissance des aspects fonctionnels et d'encadrement) ;
- le maintien du lien DGAC/ENAC et le rôle centrale de l'école dans la formation des personnels de la DGAC.





Statuts - Formation - Métiers

- Le SNNA-FO continuera à défendre les avancées statutaires et la promotion interne pour tous les corps ;
- la diversité des fonctions, l'interactivité entre des services complémentaires, les passerelles et le recouvrement entre les corps doivent être préservés et développés. La mobilité des personnels, au sein de la DGAC, de l'ENAC et du BEA, doit être facilitée et améliorée pour les agents titulaires ou contractuels ;
- l'accès à la formation continue doit être reconnu et développé pour tous les agents dans le cadre des fonctions tenues mais également pour répondre aux souhaits d'évolution professionnelle ou de promotion sociale interne ;
- au vu de l'évolution des exigences métiers le SNNA-FO demande un accès facilité et élargi aux formations en langue anglaise ;
- les moyens humains et techniques doivent être adaptés aux objectifs nationaux et internationaux. Les évolutions doivent garantir l'avenir des personnels et des services ;
- en cas d'inaptitude médicale à un emploi à normes, la protection sociale et la gestion du reclassement doivent être améliorées, notamment pour les ICNA en cours de formation et les TSEEAC.

Indemnitaires - Retraite

- Le SNNA-FO exige l'amélioration du taux de remplacement du dernier salaire d'activité pour tous les personnels et propose la création d'un mécanisme d'allocation temporaire de complément retraite avec création d'un fond spécifique garanti par l'Etat, au profit de TOUS les personnels de la DGAC ;
- le SNNA-FO exige la mise en place d'un mécanisme de revalorisation indemnitaires ;
- le dispositif NBI doit être maintenu, amélioré et uniformisé entre les corps.

Social

- Le SNNA-FO demande la mise en place d'un dispositif d'aide à la dépendance et d'aide en cas de longue maladie ;
- le SNNA-FO sera vigilant sur le respect des recrutements et à l'aménagement des postes de travail des travailleurs handicapés qui doivent avoir toute leur place au sein de la DGAC ;
- au sein du CCAS, le SNNA-FO s'attachera à défendre et promouvoir une action sociale efficace au profit de tous les personnels.

